



**Monsieur Jean-Pierre DOOR**  
Maire de la Ville de Montargis  
Député du Loiret

Nos réf. : JPD/JPF/GG/2012/017877

Tel : 02 38 95 10 03  
Fax : 02 38 98 95 16

INSPECTION EDUCATION NATIONALE  
MONTARGIS EST

inspecteur  
19 rue Gambetta  
45200 MONTARGIS

MONTARGIS, le 3 décembre 2012

Monsieur l'Inspecteur,

Divers parents d'élèves ainsi que des gens du voisinage de l'école du grand clos m'ont fait part de l'intention de ne pas organiser la venue du père Noël dans cette école afin de célébrer l'attribution des cadeaux à nos enfants comme cela se fait chaque année.

Ils m'ont évoqué ce fait parce qu'indignés de constater qu'une pression s'était exercée au préalable, et reposant sur de prétendus rejets de comportements confessionnalistes.

Or il nous semble qu'il y a là méprise et contre-sens.

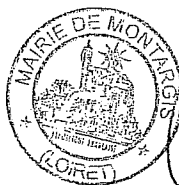
En effet nous ne décelons aucun caractère religieux dans l'image du père Noël. Bien au contraire le caractère parfaitement profane de cette image est avéré et procède d'une tradition à laquelle nous sommes attachés.

Par conséquent il nous apparait que nous ne devons pas nous soumettre à une quelconque obligation consistant à dicter la gestion de nos animations dans les écoles.

Ainsi, je sollicite de votre part un avis sur la mise en place d'une manifestation qui permettrait à cette tradition de se maintenir.

Nous demeurons attachés à des traditions destinées à apporter un peu de merveilleux dans la vie de nos enfants.

Je vous prie de croire, Monsieur l'inspecteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre DOOR

*copie: Sec Education*

**Monsieur Jean-Pierre DOOR**  
Maire de la Ville de Montargis  
Député du Loiret

Nos réf. : JPD/JPF/GG/2012/017876

Tel : 02 38 95 10 03  
Fax : 02 38 98 95 16

Directrice Ecole Grand Clos  
Rue du Grand Clos  
45200 MONTARGIS

MONTARGIS, le 3 décembre 2012

Madame la Directrice,

Divers parents d'élèves ainsi que des gens du voisinage de l'école m'ont fait part de votre projet de ne pas organiser la venue du Père-Noël afin de célébrer l'attribution des cadeaux à nos enfants.

Ils m'ont évoqué ce fait parce qu'indignés de constater qu'une pression s'était exercée au préalable, et reposant sur de prétendus rejets de comportements confessionnalistes.

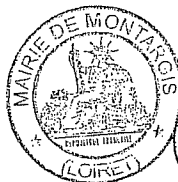
Or il nous semble qu'il y a là méprise et contre-sens.

En effet nous ne décelons aucun caractère religieux dans l'image du Père-Noël. Bien au contraire le caractère parfaitement profane de cette image est avéré et procède d'une tradition à laquelle nous sommes attachés.

Par conséquent, il nous apparait que nous ne devons pas nous soumettre à une quelconque obligation consistant à dicter la gestion de nos animations dans les écoles.

Ainsi, je sollicite de votre part, un avis sur la mise en place d'une manifestation qui permettrait à cette tradition de se maintenir. Nous demeurons attachés à des traditions destinées à apporter un peu de merveilleux dans la vie de nos enfants.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre DOOR

*copie de l'enseignement*